

**Zeitschrift:** Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Impressum

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Impressum

energia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN  
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.  
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.  
Tous droits réservés.

**Adresse:** Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne  
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00  
contact@bfe.admin.ch

**Comité de rédaction:** Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

**Rédaction:** Roger Dubach (dur), Matthias Kägi (klm), Klaus Riva (rik), Michael Schärer (sam)

**Mise en page:** raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH, Berne. [www.raschlekranz.ch](http://www.raschlekranz.ch)

**Internet:** [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch)

**Infoline concernant SuisseEnergie:** 0848 444 444

## Source des illustrations

Couverture: Ex-press; Stefan Süess/sueess.com; Angel Sanchez/Scriptum;  
p.1: Ex-press; Office fédéral de l'énergie OFEN;  
p.2: Stefan Süess/sueess.com; p.4: Imagepoint.biz; p.6: Ex-press;  
p.8–9: Imagepoint.biz; zVg; p.10: Angel Sanchez/Scriptum;  
p.12: Ex-press; p.14: Office fédéral de l'énergie OFEN;  
p.15–16: Office fédéral de l'énergie OFEN; Solar Impulse/EPFL  
Claudio Leonardi.

## Au sommaire

### Editorial

### Interview

**Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale:**  
«Nous défendons les intérêts stratégiques vitaux du pays»

### Bâtiments

Nouvelle impulsion pour le certificat énergétique pour les bâtiments

### Marché de l'électricité

La Suisse sous un nouvel éclairage

### Gender marketing

Les hommes pensent différemment, les femmes aussi

### SuisseEnergie pour les communes

Les vingt ans des Cités de l'énergie

### Recherche & Innovation

Des pompes à chaleur au CO<sub>2</sub>... pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>

### Comment ça marche?

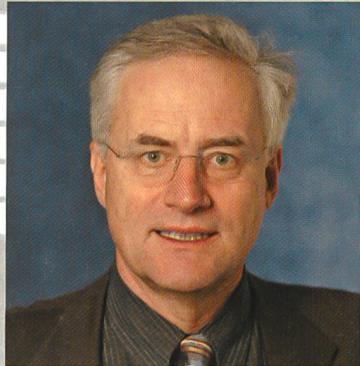
De l'électricité depuis le toit

### En bref

### Services

## Chère lectrice, cher lecteur,

En approuvant l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité et l'ordonnance révisée sur l'énergie le 14 mars dernier, le Conseil fédéral a définitivement fixé les règles régissant l'ouverture du marché suisse de l'électricité. A l'instar des sportifs qui, une fois les critères de sélection en vue d'une compétition majeure fixés, mettent tout en œuvre pour se qualifier, les entreprises électriques doivent désormais tout mettre en œuvre pour être prêtes à l'ouverture effective du marché de l'électricité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Dès cette date en effet, toutes les entreprises d'approvisionnement en énergie et près de 50 000 utilisateurs finaux consommant au moins 100 MWh par année pourront choisir librement leur fournisseur d'électricité.



nels et près de 125 exposants – dont l'Office fédéral de l'énergie – sont attendus par les organisateurs de la manifestation. Les entreprises suisses auront même l'occasion de se jauger face à de grands groupes européens auxquels les «Powerage», ouverture du marché oblige, sont désormais accessibles.

Les travaux de préparation sont importants. Le recensement et l'évaluation des réseaux d'électricité, le calcul et la publication des tarifs d'utilisation du réseau ainsi que l'introduction de nouveaux systèmes informatiques et de mesure figurent notamment au nombre des préparatifs requis. L'état de forme des entreprises électriques suisses à la veille de ce changement majeur pourra être évalué une première fois à l'occasion des «Powerage» qui se dérouleront du 3 au 5 juin 2008 à Zurich. Cette manifestation représente l'événement annuel le plus important de la branche électrique: plus de 1800 visiteurs profession-

nels et près de 125 exposants – dont l'Office fédéral de l'énergie – sont attendus par les organisateurs de la manifestation. Les entreprises suisses auront même l'occasion de se jauger face à de grands groupes européens auxquels les «Powerage», ouverture du marché oblige, sont désormais accessibles.

La compétition attendue dans un marché électrique ouvert ne sera toutefois pas une affaire individuelle. La sécurité de l'approvisionnement doit en effet rester l'objectif de tous et pour tous, les grands consommateurs comme les petits clients qui n'auront accès au marché libre qu'à partir de 2014. Pour que l'ouverture du marché se déroule sans encombre, tous les partenaires et acteurs devront tirer à la même corde.

Walter Steinmann

Directeur de l'Office fédéral de l'énergie OFEN

energia.